



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N°6 – Juillet 2005

Construction de compétences plurielles...

SOMMAIRE

Fabienne Leconte, Sophie Babault : *Présentation*

Annette Boudreau, Marie-Eve Perrot : *Quel français enseigner en milieu minoritaire ?
Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie*

Fabienne Leconte, Clara Mortamet : *Les représentations du plurilinguisme d'adolescents
scolarisés en classe d'accueil*

Anémone Geiger-Jaillet : *L'alternance des langues en classe bilingue comme élément de
construction des compétences linguistiques, culturelles et disciplinaires des élèves du
premier degré*

Sophie Babault, Laurent Puren : *Les interactions familles-école en contexte d'immersion ou
de submersion : impact du vécu scolaire sur le « déjà là » familial*

Muhammad Sadisu Muhammad : *L'enseignement du français en situation plurilingue : le cas
du Nigeria*

Daniel Modard : *Le français, une langue partenaire au service de la construction de
compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones.
L'exemple des « Lettres de francophonie »*

Evelyne Rosen : *La mort annoncée des « quatre compétences » - pour une prise en compte du
répertoire communicatif des apprenants en classe de FLE*

Anne-Rosine Delbart : *Un atout pour la construction d'une conscience linguistique de la
langue cible chez les apprenants de français langue étrangère : l'exemple des
écrivains « venus d'ailleurs »*

Marie-Patricia Perdereau-Bilski : *Des savoirs cachés aux savoirs acquis : Quand les premiers
étayent les seconds dans la construction de compétences croisées*

Annie Sema-Lebleu : *Le potentiel plurilingue d'une classe de cours moyen : tentatives,
obstacles, dérives et perspectives*

William Rodriguez : *L'« échange » pour construire de nouvelles compétences chez les
enseignants en francophonie - Réflexions à partir d'un récent programme de
formation entre la France et le Viêt-Nam*

Marie-José Barbot : *Les ancrages socio-affectifs : un défi en formation des enseignants*

LE FRANÇAIS, UNE LANGUE PARTENAIRE AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DE COMPETENCES PLURILINGUES ET PLURICULTURELLES CHEZ LES APPRENANTS FRANCOPHONES.

L'EXEMPLE DES « LETTRES DE FRANCOPHONIE »

Daniel Modard

Université de Rouen – Laboratoire Dyalang FRE CNRS 2787

Les travaux portant sur le dénombrement des francophones dans le monde continuent à susciter de nombreuses polémiques, aussi bien dans les pays concernés que dans les plus hautes institutions de la Francophonie tant les critères pris en compte d'une étude à l'autre peuvent varier (critères démographiques, critères linguistiques, voire politiques...). Toutefois, la plupart des études récentes semblent s'accorder sur le fait que ce chiffre se situerait actuellement aux alentours de 175 millions. C'est ce que semblent confirmer les responsables de l'Organisation internationale de la Francophonie dans un rapport datant de 2003 où il est indiqué ce qui suit : « *Le nombre de francophones dans le monde serait aujourd'hui d'environ 110 millions et le nombre de francophones partiels dépasserait les 65 millions.* » (O.I.F., 2003). Si l'on se réfère à ces chiffres – toujours susceptibles d'être discutés – un constat s'impose : l'avenir du français se situe désormais hors de l'Hexagone, l'Afrique regroupant à elle seule la plus grande partie des locuteurs francophones dans le monde.

Le français coexistant avec d'autres langues dans la plupart des pays francophones, en particulier en Afrique, force est de reconnaître que les utilisations qui sont faites de ces langues se caractérisent, le plus souvent, par leur extrême diversité. Toutefois, le regard porté sur l'articulation du français avec les langues nationales des pays francophones a considérablement évolué ces dernières années, notamment sous l'impulsion des politiques d'aménagement linguistique. Depuis le début des années 2000, le concept de « langues partenaires » – qui revient comme un leitmotiv dans les discours officiels – en est un bon exemple. Toutefois, si les discours sont unanimes sur la forme que pourrait prendre ce « partenariat des langues » sur la scène internationale francophone, les actions concrètes dans ce domaine restent finalement peu nombreuses. C'est ce que soulignent de nombreux chercheurs, dont Robert Chaudenson (2001 : 62) :

*Même si on peut distinguer une forme d'évolution positive dans le passage de la reconnaissance de la **pluralité** des langues au sein de l'espace francophone à celui de leur **coexistence**, pour aboutir, tout récemment, à l'affirmation de leur **partenariat**, on a, dans ce dernier cas, laissé un peu imprudemment l'initiative aux mots (les politiques sont peut-être au fond des poètes puisque c'est ainsi que Mallarmé définissait la poésie !).*

En effet, tout partenariat réel sur le plan linguistique supposerait, au préalable, la reconnaissance d'une véritable égalité entre les langues. Il impliquerait en particulier que le traitement réservé à l'une ou l'autre des langues en question soit essentiellement guidé par le principe de réciprocité. Dans les faits, on est encore loin d'une telle attitude – aussi bien sur le plan social qu'économique – même si tout le monde admet le bien-fondé d'une affirmation visant à faire valoir l'égalité des langues entre elles dès lors que l'on se situe sur le plan de la science ou sur celui des principes généraux. En effet, au-delà, des discours, une réflexion de fond sur les véritables moyens d'action à mettre en œuvre pour favoriser un tel partenariat reste encore à mener. Il faut dire que les problèmes sont nombreux lorsque l'on s'engage dans cette voie (choix des langues à privilégier, constat de l'insuffisance chronique des moyens et des investissements consacrés à l'éducation, absence d'études approfondies sur les fonctions sociales des langues utilisées dans tel ou tel pays, résistance fréquente des « acteurs » d'un tel partenariat, manque de formations spécifiques...).

Le concept de « langues partenaires » prêtant souvent à confusion, il semblerait que l'expression « langues partenaires du français » soit de plus en plus souvent privilégiée par les instances officielles de la francophonie (O.I.F., 2003 : 21). Dans ce cadre, l'effort de promotion concernerait quelques grandes langues nationales (surtout en Afrique), des langues transnationales et les créoles. Il apparaît donc clairement qu'une meilleure gestion des langues dans l'espace francophone devra d'abord commencer par un examen attentif des situations linguistiques qui prévalent dans tel ou tel pays. Elle devra ensuite passer par la valorisation de certaines « langues nationales », mais aussi du français, tel qu'il est utilisé et pratiqué dans chacun de ces pays. C'est autour de ces réflexions que s'articulera la présente contribution.

Au sein de l'espace francophone, un premier constat s'impose : le regard porté sur les usages langagiers liés aux français parlés dans le monde ne pourra pas faire longtemps l'impasse sur la façon dont s'opère l'appropriation naturelle ou guidée de ces usages, mais aussi sur les représentations que chacun de nous peut en avoir. Il suffit de songer au « jacobinisme linguistique » (expression utilisée par Renard, 2001 : 91) dont bon nombre de Français continuent à s'enorgueillir et qui se traduit souvent par la stigmatisation de tel ou tel accent caractérisant le français parlé par un Québécois ou un Sénégalais. Une telle attitude a forcément des répercussions sur la façon dont certains francophones se perçoivent et réagissent vis-à-vis de la langue qui leur a parfois été imposée, mais qu'ils ont aussi très souvent adoptée, puis adaptée... La mise en place d'une réflexion didactique prenant davantage en compte le plurilinguisme et le pluriculturalisme caractérisant l'espace francophone devient donc urgente. Aujourd'hui, les Français ne peuvent plus limiter leur horizon à une perspective franco-centrée en oubliant que leur langue est parlée au quotidien sur les cinq continents avec des nuances et des accents bien différents.

C'est en partant de l'idée que l'audiovisuel pourrait constituer un support privilégié pour rendre compte de la diversité linguistique et culturelle qui prévaut aujourd'hui dans les pays francophones – mais aussi pour la promouvoir – qu'ont été mises au point les *Lettres de Francophonie*. On est encore loin de l'espace audiovisuel si ardemment souhaité par Robert Chaudenson (2001 : 64), mais il est manifeste que ces « lettres » s'inscrivent dans un projet témoignant concrètement de la richesse de cette diversité. Celle-ci est clairement illustrée par les nombreux francophones à qui l'occasion a été offerte de se dire dans leur langue dans le cadre de ces films.

Ces réalisations – au nombre de neuf aujourd'hui – sont l'aboutissement d'un travail commun mené par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Haute-Normandie et l'Université de Rouen. Ces vidéogrammes font l'objet d'une édition par le C.R.D.P. de Haute-Normandie avec la participation du Ministère des Affaires étrangères et le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Pour chacune de ces « Lettres », un

partenariat institutionnel a été systématiquement mis en place avec les pays concernés, aussi bien au niveau de la conception des projets que de leur réalisation.

La série *Lettres de Francophonie* fait suite à la collection *Lettres de France* qui comprenait, elle-même, 10 « lettres » réparties en deux volumes : *Lettres de France 1* d'une part, *Lettres de France 2* d'autre part.

Actuellement, les *Lettres de Francophonie* sont composées de :

- quatre *Lettres du Canada* : le premier volume (*Lettres du Canada 1*) concerne les provinces de l'Alberta et du Manitoba et le second volume (*Lettres du Canada 2*), les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick ;
- deux *Lettres du Maroc* (celles-ci rendent compte de plusieurs facettes peu connues de ce pays) ;
- quatre *Lettres du Liban*, la dernière portant plus spécifiquement sur «le Sommet de la Francophonie de Beyrouth».

Dans l'année qui vient, elles seront prolongées par deux *Lettres de Louisiane*.

C'est bien entendu dans la mise en perspective de toutes ces réalisations que la série trouvera sa réelle cohérence (un projet allant dans ce sens est actuellement en cours), mais il n'en demeure pas moins que, dès maintenant, chacune des ces réalisations peut s'avérer intéressante à exploiter de façon autonome dans le cadre d'un projet pédagogique centré sur la francophonie ou sur une réflexion sur le plurilinguisme et le pluriculturalisme dans l'espace francophone. En effet, chaque ensemble propose comme support de base des fictions construites à partir de choix méthodologiques liés à la spécificité du français (langue première ou langue seconde) dans chaque pays concerné, notamment dans ses rapports avec les autres langues présentes.

Les *Lettres de Francophonie* en quelques lignes...

Cette série vise plusieurs objectifs :

- développer une réelle compétence de communication en français chez des apprenants – quel que soit le type de programme en français suivi dans le pays où ils résident – en misant sur leur curiosité naturelle et leur intérêt pour un support tel que la vidéo ;
- mieux faire connaître les réalités de l'espace francophone d'aujourd'hui ;
- soutenir et promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans le monde en favorisant, dans le cas présent, l'expression de francophones soucieux de faire partager leur culture, mais aussi de témoigner de leur attachement à leur(s) langue(s).

Elle s'appuie sur deux principes qui ont guidé ses auteurs.

- Les documents vidéo authentiques ou semi-authentiques demeurent des supports privilégiés dans l'enseignement du français même à l'heure du multimédia. En effet, ils permettent aux apprenants de développer leur écoute et leurs compétences à l'oral, mais aussi d'agir collectivement.

- La promotion du français passe d'abord par la reconnaissance que cette langue est plurielle. Plurielle dans sa forme et ses accents car le français que l'on parle au Liban n'est pas identique au français que l'on parle au Maroc, au Québec ou en France (intonation, lexique, syntaxe...). Plurielle aussi dans les situations qui vont servir à son expression, notamment du point de vue culturel. Elle passe aussi par la valorisation de ceux qui s'expriment dans cette langue. Dans le cas présent, il s'agit de donner la possibilité à des francophones de dire leur réalité culturelle et linguistique et de la partager avec d'autres personnes respectueuses des différences, des particularités et des singularités de chacun.

Les fictions proposées dans les *Lettres de Francophonie* s'articulent autour de faits marquants, culturellement significatifs, intervenus récemment dans la vie des narrateurs. En

dehors du travail pédagogique proposé autour de ces films, les images réalisées au moment des tournages peuvent :

- *faciliter l'analyse de multiples situations de francophonie*, notamment en ce qui concerne l'alternance des langues (quand utilise-t-on le français ? et sa langue maternelle ou première ?),

- *servir de point de départ à l'étude de certains aspects du pluralisme linguistique et culturel* caractérisant les pays francophones ou de supports de réflexion sur la place et le devenir du français dans le monde.

- *offrir la possibilité à chaque apprenant de se construire une culture francophone plurielle* tout en réfléchissant sur des pratiques sociales et culturelles différentes des siennes.

Outre cette fonction pédagogique (acquisition d'une compétence linguistique et culturelle), cette série se présente également comme un document de formation et de réflexion pour les adultes (enseignants, chercheurs, étudiants...). Confrontés à la nécessaire prise en compte du fait francophone, les enseignants en particulier devraient trouver là un outil pour illustrer des pratiques langagières et culturelles caractéristiques du monde francophone, les analyser et éventuellement les critiquer avec leurs élèves.

Un exemple : Les Lettres du Liban

Conçu sur la même trame que les programmes qui l'ont précédé, l'ensemble *Lettres du Liban* comporte deux modules destinés à un public d'apprenants âgés de dix ans et plus et deux modules destinés à un public d'adultes (enseignants, étudiants, chercheurs...) intéressés par les usages du français au Liban ainsi que par la diversité linguistique et culturelle au sein de l'espace francophone ou même par une information générale sur ce qu'est aujourd'hui la Francophonie.

Dans les modules destinés aux apprenants, on trouve à chaque fois :

- *une « lettre »* d'une vingtaine de minutes dans laquelle un enfant d'une douzaine d'années raconte à un correspondant francophone un événement qu'il vient de vivre : *Silence, on tourne !* pour le premier film, *Sept énigmes pour un rallye* pour le second film, *Trois filles au Sommet* pour le dernier ;

- *trois séquences complémentaires* venant prolonger chacune de ces « lettres ».

Dans les deux modules destinés aux enseignants, on trouve :

- *une présentation du Liban* (géographie, histoire, évolution du français...) après le premier film, *une présentation de la diaspora libanaise* après le second film, *un panorama de la Francophonie aujourd'hui et de ses institutions* après le troisième ;

- *des témoignages de personnes de statuts très divers*. Ils éclairent de leur analyse le contexte linguistique et culturel évoqué dans chaque lettre et, au-delà, proposent un panorama de la francophonie au Proche-Orient et des rapports que les Libanais entretiennent avec la langue française.

La structuration des *Lettres du Liban*

Les « lettres »

En situation pédagogique, les « lettres » proposées dans cet ensemble se veulent des tremplins à des activités suscitant l'expression spontanée des apprenants (en français mais aussi parfois dans leur langue première). Plus largement, ces vidéogrammes ambitionnent d'éveiller la curiosité et l'intérêt des jeunes pour la diversité des langues et des cultures en

présence. La forme fictionnelle retenue pour chaque « lettre » permet une identification aisée, mais facilite aussi une certaine forme de distanciation de la part des apprenants. Elle est une invitation aux comparaisons, aux étonnements, aux interrogations. Elle suscite chez les apprenants le désir de s'exprimer, de répondre, de dialoguer – et en particulier de découvrir les ouvertures que rend possible le partage d'une même langue et de valeurs communes par delà les distances culturelles qui caractérisent l'espace francophone.

L'écriture audiovisuelle qui a été choisie par les auteurs de cette série a pour objectif de rendre compréhensibles les éléments essentiels de « l'histoire » grâce aux seules images. Un public ayant quelques notions de français pourra s'appuyer sur le texte de la lettre, bien cadré, parfois répété, voire inscrit à l'écran. Les plus avancés saisiront tous les éléments des dialogues (en général librement improvisés) des scènes qui se succèdent. Quant au public francophone, il saisira jusqu'aux échanges saisis sur le vif, dont l'intérêt pour les autres sera purement documentaire, puisqu'il leur donnera à entendre « la mélodie et le rythme de la langue » tels qu'ils les percevaient en se promenant dans les rues de Beyrouth ou de Saïda. Ils pourront également être invités à réfléchir sur les interrelations constatées entre les différentes langues qui coexistent au sein d'un même ensemble.

Les séquences complémentaires

Dans le cas des *Lettres du Liban*, ces séquences sont conçues comme des « post-scriptum » venant prolonger des séquences développées de façon très succincte dans la « lettre ». En effet, le plus souvent, le rythme qu'impose la narration ne permet pas de s'attarder sur certains éléments, sous peine de longueurs risquant de briser l'adhésion du spectateur. Le caractère autonome de ces séquences permet aussi d'accorder une plus grande importance au dialogue, l'enjeu d'une mauvaise compréhension étant moindre que dans le cas de la fiction.

La présentation du Liban

Cette présentation se situe après le film *1 Silence, on tourne !* Si ce module peut probablement intéresser des jeunes, il s'adresse avant tout aux adultes et comporte des informations sur le Liban (paysages, population, ressources...). L'accent reste cependant mis sur certains faits – notamment historiques – conduisant le spectateur à mieux comprendre pourquoi le Liban est aujourd'hui rattaché à l'aire francophone. C'est donc un souci de contextualisation des situations présentées dans les deux « lettres » qui prévaut ici. Dans le cas présent, la fiction ne peut rendre compte que très partiellement du véritable usage du français au Liban. Plus grave : un spectateur peu informé pourrait commettre des contresens, et y entraîner les apprenants s'il est enseignant. Par exemple, il pourrait imaginer que tous les jeunes Libanais s'expriment en français avec la même aisance que les personnages des films ou que le français est la principale langue utilisée dans ce pays...

La diaspora libanaise

Il existe plus de Libanais hors du Liban qu'au Liban lui-même : on ne saurait donc comprendre ce pays, son influence et son rayonnement sans prendre en compte cette réalité. La présentation – dans ses grandes lignes – de cette diaspora fait donc l'objet de ce second module qui s'inscrit dans le prolongement du film *Sept énigmes pour un rallye*. Là aussi, cette présentation qui s'adresse essentiellement aux adultes, aborde plusieurs thèmes : la répartition géographique de la diaspora libanaise, son évolution au fil de l'histoire, ses caractéristiques, ses paradoxes... Un regard plus particulier est bien entendu porté sur les Libanais ayant choisi de vivre en France : combien sont-ils ? qui sont-ils ? que font-ils ? quels sont leurs rapports avec la langue française ?

La présentation de la Francophonie

Ce module vient en complément du film *Trois filles au Sommet*. Il présente un panorama de la francophonie et de ses institutions : définitions, répartition géographique des francophones, éléments statistiques. Une large partie est également consacrée à la Francophonie institutionnelle : états adhérents, repères historiques, objectifs et instances de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Les témoignages

Ces témoignages viennent « illustrer » les modules décrits précédemment et s'adressent, eux aussi, essentiellement aux adultes. Les personnes interviewées (ministres, hauts fonctionnaires, commerçants, enseignants ou bien écrivains...) disent, avec passion souvent, leurs convictions, leurs espoirs et leurs révoltes. Les points de vue qu'ils développent – qu'ils soient concordants ou contradictoires – offrent un matériau dense et varié pour le spectateur. Les thématiques abordées concernent en priorité le statut de la langue française, les enjeux politiques d'un véritable partenariat des langues et des cultures, la nécessité de s'ouvrir à l'Autre dans un monde plurilingue. L'objectif demeure bien d'enrichir la réflexion du spectateur sur cette thématique « citoyenne » qui fonde également le projet des *Lettres de Francophonie* de nourrir débats et échanges au terme de leur visionnement.

Conclusion

Nous réfléchissons à travers notre langue et percevons le monde qui nous entoure à travers celle-ci. Toutefois, de nos jours, nous vivons aussi dans un univers composé d'une multitude d'images (télévision, publicité, écrans d'ordinateurs, réseau internet...). Si celles-ci nous permettent de mieux appréhender les réalités qui nous entourent, elles modèlent aussi ces réalités et la perception que nous pouvons en avoir (il suffit de penser à l'impact des journaux télévisés dans nos sociétés). Toutefois, compte tenu du rôle incontournable que joue aujourd'hui cet outil dans l'éducation des jeunes, c'est tout naturellement que ce support s'est imposé lors de la mise au point de ces *Lettres de Francophonie*. En effet, dans le cas présent, seul l'audiovisuel permettait à des jeunes francophones – quel que soit leur statut – de pouvoir se dire dans leur langue et leur culture tout en ayant la possibilité d'être entendus partout dans le monde (cette série est diffusée dans tous les postes diplomatiques par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères). De même, dans les classes, seul un support audiovisuel était susceptible de rendre compte de situations authentiques tout en restant accessible (du point de vue du sens) à de jeunes apprenants. En effet, celui-ci leur offre l'occasion de prendre connaissance de situations illustrant parfaitement la diversité linguistique et culturelle qui fait la richesse de l'espace francophone et d'en discuter. L'une des grandes forces de ces *Lettres de Francophonie* réside probablement dans leur capacité à promouvoir un plurilinguisme fonctionnel qui préserve cependant l'identité de chacun (de nombreuses séquences illustrent des situations d'alternance des langues). C'est probablement de cette façon que chaque apprenant pourra, lui aussi, se reconnaître au travers de ces situations.

Dans la réflexion sur ce que représente aujourd'hui la francophonie, la mise en place d'un véritable partenariat interculturel entre les pays membres au travers d'initiatives telles que les *Lettres de Francophonie* est probablement la voie du futur parce qu'une telle démarche respecte et valorise les valeurs et l'identité de chacun. Il s'agit là d'un véritable pari sur l'avenir qui mise sur une francophonie plus respectueuse des langues et des cultures de chacun de ses membres. Si le défi est d'envergure, il mérite cependant d'être relevé. En effet, le soutien apporté à ceux qui ont fait le choix d'adopter le français en tant que langue de partage est aujourd'hui devenu une nécessité et un devoir pour nous tous.

Bibliographie

- CHAUDENSON R., CALVET L.-J. (dirs), 2001, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, L'Harmattan, Paris.
- CHAUDENSON R., 2001, « Les langues dans l'espace francophone : vers la notion de partenariat » dans Chaudenson R. et Calvet L.-J. (dirs) : *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, pp. 9-70.
- MODARD D., 2003, « Interculturalité et francophonie : l'audiovisuel au service du dialogue des cultures », dans *Une identité plurielle. Mélanges offerts à Louis Porcher*, L'Harmattan, Paris, pp. 295-309..
- MODARD D., OBERMOSSER, B., 1998, *Lettres du Canada 1 (Provinces de l'Alberta et du Manitoba)*, Collection « Lettres de francophonie », Rouen, C.R.D.P. de Haute-Normandie. Ensemble multimédia (cassette vidéo, cassette audio et guide pédagogique) pour l'apprentissage du Français.
- MODARD D., OBERMOSSER B., 1999, *Lettres du Canada 2 (Provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick)*, Collection « Lettres de francophonie », Rouen, C.R.D.P. de Haute-Normandie.
- MODARD D., OBERMOSSER, B., 2001 : *Lettres du Maroc*, Collection « Lettres de francophonie », Rouen, C.R.D.P. de Haute-Normandie.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2003, *La francophonie dans le monde : 2002-2003*, Larousse, Paris.
- RENARD R., 2001, « Une éthique pour la francophonie », dans FIPF, 2001, *Modernité, diversité, solidarité. Actes Xème congrès mondial des Professeurs de français*, Paris, FIPF, pp. 88-97
- Site internet de référence : <http://www.ac-rouen.fr/crdp>, Rubrique FLE & Francophonie

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli